

Apiculteur/-trice



Nature des tâches

Les apiculteurs et les apicultrices élèvent des abeilles pour obtenir des produits dérivés tels que le miel, le pollen, la cire, le propolis, la gelée royale et pour garantir la pollinisation pour la culture des fruits, des baies et des graines. Ils constituent des colonies, élèvent des reines et des ouvrières, font hiverner la colonie, produisent et commercialisent les produits de l'apiculture. En Suisse, on ne peut pas vivre de l'apiculture, elle ne peut être considérée que comme activité accessoire ou loisir.

Conditions d'admission

L'apiculture ne constitue pas une source de revenus sûre, c'est pourquoi il est conseillé d'avoir une solide formation de base professionnelle.

Pas d'allergie aux piqûres d'abeilles, bonne constitution (pas de problèmes de dos), goût pour les insectes, propre emplacement (jardin, possibilité d'utiliser un espace commun), habileté manuelle, goût pour la nature.

Formation

La formation s'acquiert à temps partiel dans le cadre des fédérations cantonales d'apiculture, la durée est variable selon la saison.

Perspectives

Cours d'élevage de reine, cours d'évaluation ; cours de conseiller apicole, de contrôleur apicole, d'inspecteur/-trice apicole.